

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

Publicité

LeRelaisInternet.com
Favoriser la croissance de votre entreprise

Votre site est-il bien référencé sur les moteurs de recherche ?



● ● ● Infos Générales

Expérience pilote à Hyères

Des défibrillateurs pour tous

A Hyères (Var), où des défibrillateurs semi-automatiques vont être répartis dans des lieux publics, 120 personnes ont participé à la première session de formation organisée par la Fédération française des sauveteurs et formateurs policiers.



Des gestes simples que l'on peut apprendre rapidement (Photo FFSFP)

DE NOTRE CORRESPONDANTE

DES PARENTS avec leurs enfants adolescents, des jeunes à casquette, un grand-père avec son petit-fils de 10 ans : des classes d'âge, des milieux sociaux, des niveaux scolaires extrêmement différents, mais la même petite lumière au fond des yeux quand ils répondent qu'ils sont là « *parce qu'ils pourront peut-être sauver des vies* ». « *C'est vrai* », confirme le Dr Lambhaut, responsable de cette formation : le taux de survie des personnes faisant un arrêt cardiaque dans un lieu public est de 4 % et il peut passer à 40 % si quelqu'un peut venir en aide rapidement.

Trois heures de formation.

La Fédération française des sauveteurs et formateurs policiers (Ffsfp) regroupe depuis deux ans des « professionnels de la sécurité » appartenant aux différents corps de polices nationale ou municipales, tous secouristes, encadrés par des médecins, persuadés qu'il faut apprendre au plus grand nombre de citoyens, et notamment aux personnels communaux, à faire ces gestes simples. « *Le problème pour les municipalités, ce n'est pas le coût des défibrillateurs, 2 000 euros par appareil, c'est trois fois moins cher que d'installer un dos d'âne, le problème c'est le temps de formation* », constate le Dr Lambhaut, responsable de cette opération. Actuellement, la loi fixe en effet à cinq jours le temps de formation nécessaire pour pouvoir utiliser un défibrillateur semi-automatique. « *Or il y a un consensus des scientifiques pour reconnaître que trois heures de formation suffisent, ce qui est le cas aux Etats-Unis et dans les pays du Nord : c'est une utilisation extrêmement simple, intuitive l'appareil donne toutes les indications au fur et à mesure.* »

Avant que ne soient levées les « *pesanteurs administratives* » dénoncées par les tenants de

cette formation expresse, la Ffsfp a été autorisée à faire quelques expériences : la première a eu lieu au printemps dernier chez les gardes du corps de hautes personnalités. Un contrôle six mois plus tard vient de prouver qu'ils étaient parfaitement opérationnels.

La deuxième expérience, à plus grande échelle, a commencé pendant le week-end de la Toussaint dans la ville de Hyères. Le succès semble avoir dépassé les attentes des organisateurs : 120 Hyérois inscrits de longue date, toutes les sessions complètes, des participants attentifs et motivés autour de la dizaine de formateurs bénévoles de la Ffsfp. Les contrôles qu'ils repasseront dans six mois, puis dans un an, devraient donner la mesure de l'efficacité de cette formation.

« *Moi, je suis plongeur et j'étais déjà secouriste ; alors, je suis partant pour apprendre ces nouveaux gestes qui devraient aider à attendre les pompiers ou le Samu* », explique M. Valente, chef de la police municipale de Hyères. Les sessions devraient se succéder au cours des prochains mois, de façon à former 300 personnes, dont les policiers municipaux et les responsables d'associations sportives et culturelles, présents lors des grands rassemblements.

Dans les rues.

Dans un premier temps, huit appareils vont être mis à la disposition de la ville par la Ffsfp. Ils seront placés dans les rues du centre, au gymnase, à la mairie, au poste de police et à l'île du Levant. Par la suite, d'autres devraient être placés dans tous les véhicules de police. Les défibrillateurs qui seront mis à la disposition du public seront vraisemblablement situés à proximité d'un interphone et d'une vidéosurveillance qui équipe déjà la ville et pourraient être déverrouillés par télécommande depuis le poste de police. « *Nous réfléchissons actuellement aux moyens de les protéger, car nous voulons éviter les vols ou l'utilisation par n'importe qui, sans pour autant multiplier les paramètres retardant leur utilisation* », explique M. Valente.

Du succès de cette expérience dépend sans doute la modification de la loi sur la formation, permettant de généraliser ces dispositifs. Un moyen sans doute intéressant de « *sauver des vies* » tout en réveillant les réflexes citoyens, à condition de ne pas vouloir remplacer à moindre coût les pompiers et le Samu.

> *FRANÇOISE CORDIER*

Le Quotidien du Médecin du : 05/11/2004